



N° 66

Maussane les Alpilles

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION



4 PAROLES D'ÉLUS

- 4 Permanence des élus
- 4 Comptes-rendus des conseils municipaux
- 7 Commission des affaires scolaires, jeunesse, sports, loisirs
- Commission urbanisme, sécurité, stationnement, travaux publics
- 8 Commission communication, tourisme, fêtes et animations
- 9 Commission agriculture, environnement, cadre de vie, chasse, pêche
- 10 Commission commerce, artisanat, culture, traditions, vie associative

12 FLASH INFOS

Service public d'assainissement non collectif
Récupération des films agricoles

14 LA VIE DU VILLAGE

Médaille de la reconnaissance
Médailles du travail
Bibliothèque municipale
Mairie
Nouveaux commerçants

15 LIVRET TOURISME

19 LE COIN DES ASSOCIATIONS

- 19 Société Saint Éloi
- 20 Société de lecture
- 22 Comité de Jumelage - Amicale de la FNACA
- Don du sang
- 23 Maussanethon
- 24 Amicale des sapeurs pompiers
- ADMR - La Sousto
- 25 APEMA - Club de karaté
- 26 Club taurin - Tennis club - Club de bridge

27 MÉMOIRE DE MAUSSANE-LES-ALPILLES

28 PELE MELE

30 AGENDA

**31 ÉTAT-CIVIL
NUMÉROS UTILES**





Maussanaises, Maussanais,

Nous sortons enfin de cet
hiver trop long, trop rude...

Les deux épisodes neigeux laisseront des stigmates quasi irréversibles dans notre beau massif des Alpilles. Je profite de ces lignes pour remercier très sincèrement, au nom de toute l'équipe municipale, l'ensemble des personnes (pompiers, agriculteurs, membres de la DDE, bénévoles des CCFF, agents de l'ERDF, de l'ONF, de la commune et la population elle-même) pour leur présence

sur le terrain, leur réactivité et leur solidarité face à cette situation exceptionnelle. Le beau temps et les premiers rayons du soleil laissent augurer d'une saison estivale empreinte de chaleur et de gaieté. Notre village retrouve son ambiance festive avec une programmation de qualité annoncée pour la saison. L'activité économique et touristique reprend son rythme de croisière.

Après 2009, année de transition en matière d'accueil sur la commune, nous avons mis en place une gestion du tourisme maîtrisée à Maussane-les-Alpilles. En effet, la commission municipale en charge du tourisme a travaillé sans relâche, en coordination avec la commission extra-municipale, pour préparer l'accueil de nos visiteurs, d'abord durant la saison 2010, puis tout au long de l'année, avec la volonté d'étendre la saison aux mois d'hiver. Les outils de communication ont été remaniés avec, par exemple, la mise en ligne du site Internet dédié au tourisme : www.maussane.com, la réédition du Guide du patrimoine, de la brochure (à paraître prochainement) consacrée à Maussane-les-Alpilles, etc. Nous souhaitons tous que nos nombreux visiteurs accèdent à un maximum d'informations sur les activités et les commerces de proximité. C'est la raison pour laquelle l'équipe municipale a souhaité l'ouverture, en tout début de la saison estivale, de la nouvelle Maison du Tourisme, installée à l'entrée du camping municipal « Les Romarins ».

L'agenda de nos festivités s'enrichit d'année en année, vous proposant toujours plus d'activités sportives, culturelles et traditionnelles pour le plaisir des petits et des grands. Une fois encore, je tiens à remercier le dynamisme des associations qui déploient leur énergie et leurs idées tout au long de l'année afin que ces activités soient attrayantes, enrichissantes et ludiques. Le programme a débuté le 1^{er} juin par un rendez-vous que vous connaissez bien à présent, un pique-nique convivial « À la bonne franquette », dans le parc de l'Espace Benjamin Priaulet, qui accueillera, le 26 juin prochain, la traditionnelle fête de l'école. Il se poursuivra avec l'incontournable fête de la musique le 21 juin et toutes les manifestations que vous retrouverez en ligne dans l'agenda du site officiel de la commune : www.maussanelesalpilles.fr et dans les publications habituelles. Je vous souhaite un bon été à toutes et à tous.

Le Maire de Maussane-les-Alpilles
Jack Sautel

permanences en Mairie sur rendez-vous

LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 10H A 12H

JACK SAUTEL, MAIRE

LUNDI DE 10H A 12H

MICHEL MOUCADEL,
ADJOINT CHARGÉ DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE

MARDI DE 10H A 12H

JACKY EYMIEU,
ADJOINT CHARGÉ DES BÂTIMENTS
COMMUNAUX ET DES SALLES

MERCREDI DE 10H A 12H

CHRISTIANE ZAFFARONI, ADJOINTE CHARGÉE DES
SERVICES TECHNIQUES ET DES FÊTES

JEUDI DE 10H A 12H

CHRISTIANE MOLINA,
ADJOINTE CHARGÉE DES ECOLES, DE LA VIE SOCIALE

VENDREDI DE 10H A 12H

JEAN-CHRISTOPHE CARRE,
ADJOINT CHARGÉ DE LA VIE ASSOCIATIVE

contacts

STANDARD MAIRIE :
04 90 54 30 06

LIGNE DIRECTE BIBLIOTHÈQUE :
04 90 54 54 27

POUR LA GESTION DES SALLES :
reservation.salles@maussanelesalpillles.fr

POUR VOS DIVERSES QUESTIONS :
mairie-maussane-les-alpillles@wanadoo.fr

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

JEUDI 25 MARS 2010

Séance ouverte à 20h10
Séance clôturée à 22h00
Secrétaire de séance :
M^{me} Elisabeth Dumoulin

ORDRE DU JOUR

Le jeudi vingt cinq mars deux mille dix à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Maussane-les-Alpillles, régulièrement convoqué le dix huit mars deux mille dix, avec inscription à l'ordre du jour de l'ensemble des points un à treize débattus ci-dessous, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de M. Jack Sautel, maire.
Pouvoirs : M. Jean-Baptiste Quenin a donné pouvoir à M. Jean-Christophe Carre et M^{me} Christine Garcin à M^{me} Christiane Zaffaroni
Absent : néant
Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par le maire.
Les membres présents approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 25 février 2010.

1. Compte administratif 2009

Rapporteur : M. Jacky Eymieu
Délibération adoptée à l'unanimité des membres votants

2. Compte de gestion 2009

Rapporteur : M. Jack Sautel
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

3. Subvention aux associations

Rapporteur : M. Jean-Christophe Carre
Délibération adoptée à la majorité des membres votants

4. Affectation des résultats

Rapporteur : M. Jack Sautel
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

5. Vote des taux des contributions directes

Rapporteur : M. Jack Sautel
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

6. Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Rapporteur : M. Jack Sautel
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

7. Montant surtaxe Eau-Assainissement

Rapporteur : M. Jack Sautel
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

8. Loyers budget annexes

Rapporteur : M. Jack Sautel
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

9. Vote budgets primitifs 2010

Rapporteur : M. Jack Sautel
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

10. Budget 2010 Camping-Piscine

Rapporteur : M^{me} Christiane Zaffaroni
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

11. Renouvellement convention d'objectif avec la crèche, ADMR, le RdV des Tout-Petits année 2010

Rapporteur : M^{me} Christiane Molina
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

12. Attribution marché de travaux – voirie

Rapporteur : M. Jacky Eymieu
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

13. Loyer Villa Romana

Rapporteur : M^{me} Christiane Molina
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Le Maire,
Jack Sautel

JEUDI 25 FEVRIER 2010

Séance ouverte à 20h10
Séance clôturée à 21h40
Secrétaire de séance : M^{me} Mireille Ampollini

ORDRE DU JOUR

Le jeudi vingt cinq février deux mille dix à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Maussane-les-Alpillles, régulièrement convoqué le quinze février deux mille dix, avec inscription à l'ordre

du jour de l'ensemble des points un à dix débattus ci-dessous, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de M. Jack Sautel, maire.

Pouvoirs : M. Alexandre Wajs a donné pouvoir à M^{me} Mireille Ampollini et M^{me} Christiane Molina à M. Jack Sautel.

Absent : néant

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par le maire.

Les membres présents approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 17 décembre 2009.

1. Subvention et convention spectacle

Rapporteur : M. Yves Lopez

Subvention accordée et convention adoptée.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

2. Attribution des lots « lotissement des Arènes »

Rapporteur : M. Jacky Eymieu

Attributions adoptées.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres votants

3. Indemnités receveur municipal année 2009

Rapporteur : M. Jack Sautel

Indemnité accordée au montant proposé.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

4. Echange Dreyfus / Commune de Maussane-les-Alpilles

Rapporteur : M. Jack Sautel

Déclassement de la parcelle communale par simple délibération adoptée.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

5. Etude assainissement

Rapporteur : M. Jack Sautel

Proposition de prestation de service pour la réalisation d'un diagnostic de la gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement par Suez Environnement / Eaux de Provence adoptée.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

6. Demandes de subvention au Conseil général et au Conseil régional - dégâts occasionnés par la neige

Rapporteur : M. Jack Sautel

Proposition de demandes de subvention au Conseil général et au Conseil régional adoptée.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

7. Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : M. Jack Sautel

Proposition de modification approuvée et tableau des effectifs communaux adopté.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

8. Cotisation Provence Prestige

Rapporteur : M^{me} Christine Garcin

Cotisation année 2010 votée.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres votants

9. SPIC Camping piscine

Rapporteur : M^{me} Christine Garcin

Approbation des nouveaux statuts. Tarifs adoptés.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

10. Règlement des terrasses Place Laugier de Monblan

Rapporteur : M. Jean-Christophe Carre

Modifications au règlement des terrasses adoptées.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Le Maire,
Jack Sautel

JEUDI 17 DECEMBRE 2009

Séance ouverte à 20h10

Séance clôturée à 22h45

Secrétaire de séance : M. Jacky Eymieu

ORDRE DU JOUR

Le jeudi dix sept décembre deux mille neuf à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Maussane-les-Alpilles, régulièrement convoqué le huit décembre deux mille neuf, avec inscription à l'ordre du jour de l'ensemble des points un à douze débattus ci-dessous, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de M. Jack Sautel, maire.

Pouvoirs : M^{me} Christiane Zaffaroni a donné pouvoir à M. Jacky Manka et M^{me} Christine Garcin à M^{me} Magali Favary.

Absente excusée : M^{me} Mireille Clavel.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par le maire.

Les membres présents approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 12 novembre 2009.

1. Fixation des redevances d'occupation du domaine public, des tarifs de location du domaine privé communal et de divers tarifs

Rapporteur : M. Jean-Christophe Carre & M.

Jacky Manka

Adoption des redevances, des tarifs ainsi que leurs modalités.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

2. Tarifs camping et piscine saison 2010

Rapporteur : M^{me} Magali Favary

Tarifs et modalités adoptés.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

3. Horaires d'ouverture de la piscine et fixation des tarifs pour les cours d'aquagym et de natation 2010

Rapporteur : M^{me} Magali Favary

Horaires et tarifs 2010 adoptés

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

4. Modification de la composition de la commission administrative de révision des listes électorales

Rapporteur : M. Jack Sautel

Proposition de noms afin que M. le président du Tribunal de Grande Instance désigne son représentant.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

5. Contribution au fonds de solidarité pour le logement au titre de 2009

Rapporteur : M^{me} Christiane Molina

Accord pour contribuer au fonds de solidarité pour le logement au titre de 2009.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

6. Désignation de deux suppléants de la Commission locale d'information et de surveillance (CLIS) - centre enfouissement technique

Rapporteur : M. Jack Sautel

Désignation de deux titulaires, M. Jack Sautel & M. Jean-Christophe CARRE et deux suppléants, M. Jacky Eymieu & M. Michel Moucadel.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

7. Levée de réserve pour l'échange de voiries entre le département et la commune

Rapporteur : M. Jack Sautel

Réserve levée.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

8. Délégation de service public : gestion des logements communaux

Rapporteur : M. Jack Sautel

Avis favorable à la proposition de la commission d'appel d'offre et délégation pour poursuivre la procédure de

PAROLE D'ÉLUS

négociation avec trois candidats, Erilia, AICS et Terre Pierre : délégation donnée à M. le Maire.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

9. Avenant au marché de travaux d'aménagement des voiries de l'avenue Baptiste Blanc, l'avenue Frédéric Mistral et de l'avenue du Général De Gaulle

Rapporteur : M. Jacky Eymieu

Acceptation avenant et délégation de signature au maire.

Délibération adoptée à l'unanimité des

membres présents

10. Intégration voirie et réseaux lotissements

Rapporteur : M. Jack Sautel

Acceptation de la rétrocession des parties communes des lotissements et lancement procédure de classement de voie privée dans le domaine public.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

11. Décision modificative budgétaire n° 2009/04

Rapporteur : M. Jack Sautel

Décision modificative budgétaire adoptée.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

12. Modifications du tableau des effectifs

Rapporteur : M. Jack Sautel

Modifications adoptées.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Le Maire,
Jack Sautel

JEUDI 12 NOVEMBRE 2009

Séance ouverte à 20h10

Séance clôturée à 22h05

Secrétaire de séance : M. Alexandre Wajs

ORDRE DU JOUR

Le jeudi douze novembre deux mille neuf à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Maussane-les-Alpilles, régulièrement convoqué le trois novembre deux mille neuf, avec inscription à l'ordre du jour de l'ensemble des points un à quatorze débattus ci-dessous, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de M. Jack Sautel, maire.

Pouvoirs : M^{me} Maryse Autheman a donné pouvoir à M^{me} Christiane Molina et M. Michel Moucadel à M^{me} Elisabeth Dumoulin.

Absent excusé : M. Jean-Baptiste Quenin. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par le maire.

Les membres présents approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 10 septembre 2009.

1. TVA sur pénalités de retard

Rapporteur : M. Jack Sautel

Levée partielle de pénalité de retard lot n° 17 hors champ d'application de la TVA.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

2. Décision modificative budgétaire n° 2009/03

Rapporteur : M. Jack Sautel

Décision modificative budgétaire acceptée.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

3. Modifications du tableau des effectifs

Rapporteur : M. Jack Sautel

Modifications acceptées.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

4. Instauration du Compte épargne temps (CET)

Rapporteur : M^{me} Christiane Molina

Accord pour instauration du CET et adoption des modalités.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

5. Contrat d'Objectif

Rapporteur : M. Jack Sautel

Adoption nouveaux montants.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

6. Enveloppes de proximité

Rapporteur : M. Jacky Eymieu

Enveloppes de proximité validées et plans de financement adoptés.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

7. ONF : projet d'aménagement de la forêt communale

Rapporteur : M. Jack Sautel

Acceptation programme ONF :

aménagement de la forêt communale pour la période 2010-2024.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

8. Attribution d'un nom à une impasse

Rapporteur : M. Jack Sautel

Impasse de la Source.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

9. Participation à la démarche de transcription de la directive Paysage Alpilles dans les documents d'urbanisme

Rapporteur : M. Jack Sautel

Souhait de la commune de participer à cette démarche.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

10. Modification de la composition de la commission administrative de révision des listes électorales.

Rapporteur : M. Jack Sautel

Point retiré de l'ordre du jour, n'a pas fait l'objet d'une délibération.

11. Exonération de la taxe sur les spectacles

Rapporteur : M. Jean-Christophe Carre
Exonération de l'impôt sur les spectacles pour l'ensemble des compétitions sportives de la commune.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

12. Dates des festivités 2010

Rapporteur : M^{me} Christiane Zaffaroni

Dates des festivités fixées.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

13. Renouvellement convention avec le Conseil général 13 : saison 13

Rapporteur : M. Yves Lopez

Accord pour renouvellement convention année 2009/2010.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

14. Tarifs de location de l'ancien local de l'office de tourisme

Rapporteur : M. Yves Lopez

Fixation des tarifs.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Le Maire,
Jack Sautel

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES, SOCIALES, JEUNESSE, SPORTS, LOISIRS

Une fin d'année en fanfare !

Le temps passe vite et nous voilà déjà arrivés à préparer la fin de l'année scolaire ! C'est le moment de choisir les livres que la municipalité offrira à la remise des prix à tous les enfants du groupe scolaire Charles Piquet. La date de remise est fixée au samedi 26 juin et nous devrions avoir l'aide des professeurs des écoles pour animer, avec leurs élèves, cette après-midi festive. Et comme chaque année, les enfants de l'école maternelle et du cours préparatoire auront leur spectacle tandis que les quatre autres classes du primaire iront voir un film à Fontvieille.

Au niveau social...

Nous avons beaucoup travaillé sur les logements sociaux en construction. Situés chemin Saint Eloi, les logements « Les jardins de Maussane », déjà terminés, ont pu accueillir, dès le 23 mars dernier, dix familles très heureuses de prendre possession des lieux ! De leur côté, les inscriptions pour « Villa Romana » sont nombreuses et les commissions d'attributions vont bientôt débiter.

Grâce à ces nouveaux programmes sociaux engagés par la municipalité, nos jeunes pourront rester au village, de jeunes couples pourront inscrire leurs enfants dans notre école, et certaines personnes âgées pourront continuer à vivre dans ce site agréable, qui leur convient si bien.

Petit coup d'œil dans le rétro...

Au mois de novembre, la classe de grande section de maternelle est venue découvrir et participer, avec enthousiasme, à la récolte des olives dans le parc de l'espace Agora Alpilles. Les enfants ont ensuite visité avec bonheur le moulin coopératif Jean-Marie Cornille.



COMMISSION TRAVAUX PUBLICS - URBANISME - SÉCURITÉ - STATIONNEMENT

Travaux 2010

Dans le but d'améliorer toujours un peu plus le cadre de vie de ses administrés, la municipalité a proposé, lors du dernier conseil municipal, de mettre en œuvre le programme des travaux 2010 suivant :

- voirie et réseaux accès Charles De Gaulle ;
- travaux aménagement Capelette IV ;
- liaison piétonnière entre la place Laugier de Monblan et l'espace Priaulet ;
- parking des arènes ;
- éclairage public de l'avenue des Alpilles.

Association Coup d'pouce

Afin de soutenir le travail des employés des services techniques, la municipalité maussanaise a mandaté une association arlésienne pour effectuer une série de petits travaux dans notre village. Agréée par l'État, l'association « Coup d'pouce » s'adresse à la fois aux particuliers et aux professionnels tels que les collectivités, pour le second œuvre bâtiment ou les travaux d'entretien. « Coup d'pouce » a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles

particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. L'association s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire compétente tout en développant de véritables valeurs de solidarité et d'entraide.

À ce jour, les adhérents de l'association, encadrés et supervisés par la mairie, ont une douzaine de tâches en cours de réalisation, correspondant à une somme de 7 026 € :

- chemin du Touret : nettoyage autour de la croix, couper l'arbuste à coté du panneau ;
- du chemin de la terre du Fabre au pont chemin de la pinède : nettoyage du gaudre ;
- zone d'activité de Roquerousse : couper les branches des cyprès venant sur la chaussée, enlever le bois mort et nettoyage des pieds ;
- petite Route des Baux : enlever le lierre sur le mur du camping, tailler le cyprès avant l'aqueduc, enlever le lierre sur l'aqueduc
- RD 5 : nettoyage du gaudre, à partir du lotissement jusqu'aux amandiers ;
- RD5 : piochage du pied des amandiers ;
- RD17 : taille des amandiers ;
- pont de Monblan : nettoyage du parapet ;
- croisement du Destet : restauration de la statue de la Vierge ;
- élagage des arbres au lotissement de Manville ;
- élagage des cyprès lotissement Terre de Fabre.

Place aux Arts !



Chaque vendredi, de mi-mai à mi-septembre, la municipalité de Maussane-les-Alpilles met la place Laugier de Monblan à la disposition des artistes pour y exposer leurs œuvres et s'exprimer.

C'est le vendredi 14 mai qu'a eu lieu l'ouverture officielle de la Place aux Arts en présence d'artistes habitués et de nouveaux à qui nous souhaitons la bienvenue ! La municipalité a offert un apéritif de bienvenue aux artistes pour partager un moment de convivialité et les remercier de leur participation.

À noter que cette année, l'événement

s'ouvre à la création en général : peintres, sculpteurs, créateurs et artisans d'art vont investir notre belle place pour le plaisir de tous. Et dans le but d'attirer de plus en plus de monde, visiteurs ou amateurs, la municipalité a prévu d'engager une campagne de promotion active par affiches et flyers bilingues ainsi que des annonces radio. Place aux Arts !

Renseignements auprès de la Maison du Tourisme

Tél. : 04 90 54 33 80

Site : www.maussane.com

Fête de la musique

Maussane-les-Alpilles fêtera la musique le lundi 21 juin prochain. Les habitués se préparent déjà, la chorale, les enfants, les musiciens et chanteurs... Cette année, nous aimerions donner une large part à l'improvisation et à la spontanéité. Aussi, nous vous invitons nombreuses et nombreux à venir pousser la chansonnette ou faire découvrir votre talent. Avis aux amateurs !

Apéritifs de bienvenue

La municipalité de Maussane-les-Alpilles souhaitera la bienvenue aux vacanciers qui visitent le village ou y séjournent, autour d'un apéritif convivial à l'espace Agora Alpilles une fois par mois en en juin, juillet et août (retrouvez les dates sur www.maussane.com). Cette occasion est idéale pour leur faire découvrir la gastronomie, les spécialités provençales, le savoir-faire ou l'artisanat qui font la renommée de notre belle région. Nous vous invitons à participer à ces événements en mettant à votre disposition un étal pour faire connaître vos produits ou vos spécialités. Les vacanciers pourront ainsi les découvrir au gré de vos stands et venir chez vous pour les retrouver. Nous espérons que vous répondrez nombreux à notre appel.



Eductour 2010

Maussane-les-Alpilles, en tant que partenaire des Chemins de Provence Prestige, a co-organisé et reçu le 26 mai l'Eductour 2010. L'Eductour est un parcours « éducatif » qui s'adresse aux techniciens des offices de tourisme et aux élus des 18 communes adhérentes. Cette journée a pour but de leur faire découvrir un village à travers son thème afin qu'ils puissent mieux le conseiller aux visiteurs qu'ils recevront. Comme nos thématiques sont la cuisine provençale pour Maussane-les-Alpilles et l'olive pour Mourières, l'idée d'unir nos forces pour présenter un Eductour commun a vu le jour. La journée s'est donc partagée entre Maussane-les-Alpilles et Mourières, de découvertes gourmandes en escales authentiques.

Le Temps Retrouvé



Pour revivre l'atmosphère du village au siècle passé, cette année encore, la municipalité de Maussane-les-Alpilles organise la fête du Temps Retrouvé. Pour la 14^e édition, notre village remontera le temps, l'espace d'une journée, le dimanche 22 août. Une journée qui offre aux visiteurs l'occasion de découvrir le quotidien et les métiers d'antan. Diverses animations feront la joie des grands et des petits autour de la place centrale et de l'avenue de la Vallée des Baux. Au programme : marché d'artisans et d'artistes, jeux pour enfants, folklore, vélos anciens, vieux métiers, bergers, comédiens et musiciens... La municipalité a prévu la promotion de cette manifestation via une campagne par voie de presse, par affichage et par des spots radio.

Festivités de l'été

Maussane-les-Alpilles est une terre de traditions. La preuve : courses camarguaises aux arènes, abrivado, concours de boules ou de pêche, jeux pour enfants, feu d'artifice, bals et orchestres... grands repas populaires (aïoli ou bœuf gardian) sur la place du village, autant de moments vrais et conviviaux à partager lors des festivités estivales.

Nous vous invitons à découvrir le détail du programme des festivités dans l'agenda ou sur le site internet de la mairie à l'adresse : <http://www.maussanelesalpilles.fr>

Tourisme

2009 aura été une année de transition... Pour organiser la saison touristique 2010, nous avons travaillé à la mise en place d'un nouveau pôle touristique, tant sur le plan du cadre juridique que des missions. Ainsi, a vu le jour la Maison du Tourisme sous la forme d'une régie municipale. Elle assure donc les missions d'accueil et d'information des visiteurs, de promotion et de communication. Située Avenue des Alpilles, elle s'est installée à l'entrée et accueil du camping municipal, sur un axe routier et géographique idéal. Elle sera ouverte toute l'année et jusqu'à 20 heures en haute saison ! Les membres de la commission municipale Tourisme, soutenus par le comité consultatif extra municipal, ont engagé de nombreuses actions :

- Mise en ligne du site www.maussane.com consacré à la vie touristique de notre village. Ce site Internet bilingue, dynamique et convivial met en valeur nos acteurs locaux, notre terroir, nos spécialités et met l'accent sur le cadre et les activités « Nature » dans notre commune. Il propose de nombreux documents téléchargeables, des photos et illustrations, autant d'éléments attractifs pour susciter l'envie de venir à Maussane-les-Alpilles.
- Création de la Maison du Tourisme (régie municipale / SPIC)
- Instauration d'une adhésion modulable (trois niveaux et tarifs suivant le service proposé).
- Edition d'un guide touristique pratique.
- Edition d'un guide patrimoine.
- Actualisation de la plaquette « Hébergement et restauration ».
- Création de plaquettes « Balades nature » (circuits pédestres, à vélo et culturel).

Site Internet mairie

Nous vous l'annonçons dans notre dernière parution et c'est désormais une réalité. Le site internet de la mairie a changé de look ! Nouvelle arborescence et conception graphique, www.maussanelesalpilles.fr vous accueille avec de nouvelles rubriques, des photos, des documents téléchargeables, des infos utiles, un agenda des manifestations... N'attendez plus ! Allez vite prendre connaissance de votre nouvel outil pour vos loisirs ou pour vos formalités. La commission communication vous souhaite une bonne navigation et vous engage à lui faire part de vos suggestions.

- Organisation de temps forts, générateurs de visites et positifs en termes d'image : apéritifs de bienvenue, place aux Arts!, Temps Retrouvé, Eductour.

Nous souhaitons à terme :

- Créer de l'évènement pour attirer des visiteurs hors saison.
- Fédérer les divers acteurs du tourisme (directs et indirects) pour créer des séjours à thème (circuits gourmands, circuits nature, circuits traditions...) susceptibles d'amener des visiteurs hors saison.
- Développer avec les acteurs concernés le concept « tourisme vert ».

Le tourisme représente une source d'activités primordiales pour faire vivre l'ensemble des acteurs économiques à l'année. Il est un élément moteur de la vie sociale et culturelle de Maussane-les-Alpilles. En effet, l'activité qu'il génère durant la haute saison engendre de nombreux services connexes, tout aussi fondamentaux et indispensables au dynamisme de notre commune. Nous sommes donc tous concernés par le tourisme, quel que soit notre secteur d'activité. Tous ensemble, nous pouvons réaliser de belles choses. Alors, nous comptons sur votre entière adhésion pour y parvenir !

COMMISSION AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, CHASSE, PÊCHE

Comité communal des feux de forêt

Le Comité communal des feux de forêt de Maussane-les-Alpilles a été très touché par la disparition rapide de Claude Bertrand, qui était un homme discret, compétent, plein de bonne volonté et toujours prêt à rendre service. Nous penserons très longtemps à notre ami...

Nous avons été présents lors d'un feu qui s'est déclaré dans le vallon du chemin du poissonnier, au nord de la D78, par une après-midi sans vent et une hygrométrie élevée. Un petit écobuage mal contrôlé a brûlé environ 5 000 m² de broussailles. Nous rappelons aux propriétaires qu'ils sont tenus, par la loi, de réaliser annuellement un débroussaillage obligatoire sur 50 m de rayon autour de leurs habitations.

Lors de l'épisode neigeux de janvier, nous avons participé aux différentes tâches d'assistance, comme, notamment, le transport d'infirmières pour des soins en campagne ou encore l'aide aux personnes isolées.

Comme chaque année, le comité feu va bientôt coller les affiches qui règlementent la fréquentation dans le massif et assurera ses patrouilles estivales de juillet à début septembre. Néanmoins, nous sommes en activité tout au long de l'année car nous circulons très souvent dans la colline pour informer tous ceux qui s'y promènent.

Encore une fois soyez prudents et vigilants. Le massif des Alpilles est le fleuron de notre région et de nos traditions. Sachons, tous ensemble, le protéger et le respecter pour que nos enfants héritent, à leur tour, d'un « caillou coloré et plein de vie ».

Environnement



À la suite des épisodes neigeux qui ont touché notre commune en janvier et en mars, les zones de Manville et du plateau de Flandrin ont nécessité l'intervention de l'Office National des Forêts et du Parc Naturel Régional

des Alpilles pour réaliser les travaux de découpage des arbres abimés par les aléas climatiques. La plupart des bois tombés ont été évacués vers les papeteries Tembec à Tarascon tandis que les rémanents ont été, ou vont être, broyés. Autrefois réputés pour être des zones à très haut risque, ces deux sites sont désormais classés parmi les zones débroussaillées, ce qui assure une meilleure protection contre l'incendie. À noter que les travaux incombant aux sapeurs forestiers, en collaboration avec le PIDAF, sont programmés et en attente des subventions pour être finalisés.

Stages multisports



Les stages multisports, organisés par l'APEMA, en collaboration avec la mairie, accueillent les jeunes Maussanais tout au long des vacances scolaires. Du lundi au vendredi, de 9h à 16h45, vos enfants y découvriront deux activités différentes par jour. Speed-ball, pétéka, hockey, hip hop, roller, accrosport, poney... autant de disciplines à expérimenter avec un encadrement professionnel. Il reste encore des places pour les vacances d'été. Avis aux amateurs !



À noter qu'un stage d'écriture, pour les + de 12 ans, et deux stages de marionnettes, pour les - de 12 ans, seront organisés au mois de juillet :

- Du 5 au 9 juillet : stage de marionnettes
- Du 12 au 16 juillet : stage d'écriture
- Du 19 au 23 juillet : stage de marionnettes
(Du lundi au vendredi, excepté le mercredi)

Tarif par semaine	Montant	Frais d'inscription*
n° 1 : enfants dont les parents habitent à Maussane et enfants scolarisés à Maussane	55 €	20 €
n° 2 : enfants dont les grands-parents habitent à Maussane	65 €	20 €
n° 3 : enfants dont les parents habitent la Vallée des Baux	85 €	20 €
n° 4 : enfants dont les parents habitent hors Vallée des Baux	100 €	20 €

* valable du 01/09/09 au 31/08/10

Le dossier est à retirer en mairie ou sur le site www.maussanelesalpillles.fr

Un rendez-vous « à la bonne franquette »



La municipalité de Maussane-les-Alpilles organise un grand pique-nique dans le parc de l'espace Benjamin Priaulet le dimanche 6 juin. Tous les Maussanais sont invités à se retrouver « à la bonne franquette » ! Prévenez vos voisins, venez avec vos amis ! Sur le modèle de la fête des voisins, nous vous proposons de nous retrouver en toute convivialité. Nous mettrons à votre disposition les tables et les chaises. À vous de préparer votre pique-nique. Et si la météo nous joue des tours, pas de panique : une solution de repli est prévue dans la salle Jean Favier ! Alors n'hésitez plus et venez partager un véritable moment de convivialité !

Forum des associations

Si le tissu associatif est souvent le reflet de la convivialité au sein d'une commune, alors il fait certainement bon vivre à Maussane-les-Alpilles ! Avec plus d'une quarantaine d'associations, il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Pour découvrir ou redécouvrir nos associations, rendez-vous, comme chaque année, le 2^e samedi de septembre, soit le 11, lors du forum des associations qui se tiendra à l'espace Agora Alpilles.

La municipalité à l'écoute des commerçants, des artisans et des professionnels du tourisme

Une 5^e rencontre a eu lieu le lundi 17 mai à 18h à la salle Agora Alpilles. Cette réunion publique a permis d'aborder, notamment, les sujets du tri sélectif ainsi que de la Maison du Tourisme. Au travers de ces rencontres, la municipalité souhaite pérenniser un dialogue, un échange, dans le but d'améliorer la vie commerciale du village, en collaboration avec ses principaux acteurs.

Un petit tour du côté « culture »

Espace Galerie



Situé au cœur même de Maussane-les-Alpilles, sur la place Laugier de Monblan, cette galerie d'art accueille et expose depuis l'hiver 2009 de nombreux artistes de renommée. C'est ainsi que Martine Burdin-Clegg ou encore Jean-Jacques Marie ont proposé leurs peintures aux Maussanais, et autres visiteurs, au mois de mai, et que Violaine Blanchet, céramiste de talent, et Colette Talibon, marqueteur, présenteront tour à tour leurs œuvres pendant l'été.

ÇA S'EST PASSÉ !

EXPOSITION MARTINE BURDIN-CLEGG DU 1^{ER} MAI AU 16 MAI

De ses séjours et voyages lointains, Martine Burdin-Clegg a voulu conserver la trace et nous faire partager ses coups de cœur et son enthousiasme. Cette amoureuse des mots a choisi la force de ses pinceaux pour exprimer son attachement aux êtres lumineux qui ont jalonné sa vie. La parfaite maîtrise de son art, son don d'observation et son amour pour les autres font vraiment merveille.

EXPOSITION JEAN-JACQUES MARIE DU 18 MAI AU 24 MAI



Depuis des années Jean-Jacques Marie recherche et a trouvé le secret d'apprivoiser cette lumière qu'il aime tant appliquer dans ses éclatantes toiles. La naissance de tous ses tableaux passe toujours par l'émotion qu'il a éprouvée face à la beauté d'un paysage et la précieuse lumière qu'il entrevoit.

La troupe de « L'Homme en Noir » se produira, dans une pièce d'Eduardo de Filippo « Homme et galant homme », le vendredi 20 août en fin d'après-midi sur la place Laugier de Monblan. Une jolie animation de rue...

Spectacle gratuit.

Salle municipale

SALON DES CRÉATEURS DU 12 AU 18 JUILLET DE 10H À 18H

Comme l'année dernière, Martine Le Nir avec son association l'Art et la Manière et tous ses amis créateurs, artistes et artisans vont nous présenter leurs plus beaux objets ou œuvres avec fougue dans une ambiance très conviviale.

Entrée Libre



EXPOSITION GORO DU 26 JUILLET AU 15 AOÛT

L'art de Goro donne vraiment du chatoyement à la vie ! Il suffit de regarder un tableau, une poterie de Goro et, instantanément, la vie vous paraît encore plus belle, plus énergique.

À VOS AGENDAS !

EXPOSITION VIOLAINE BLANCHET DU 26 JUILLET AU 1^{ER} AOÛT



Violaine Blanchet est une jeune artiste céramiste de talent. Diplômée en décoration céramique, après de nombreuses années d'expérience, elle se lance dans une carrière artistique personnelle. Ses œuvres : des femmes, ses

filles. Elles mesurent entre 40 et 46 cm de haut. Elles pèsent entre 1,5 et 2,5 kg. La cuisson se fait en trois fois : une première cuisson du biscuit, une seconde pour l'émail et une troisième à l'or ou au platine.

EXPOSITION COLETTE TALIBON DU 2 AOÛT AU 8 AOÛT

Colette Talibon exerce sa passion grâce à la marqueterie. Avec plus de 250 variétés de bois du monde entier, elle va nous offrir des tableaux et coffrets magnifiques. Ses œuvres sont le résultat d'un savant cocktail de minutie, de patience et d'enthousiasme. Oui, le bois peut être magique... Il faut venir l'admirer.



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Un service public pour votre confort et un environnement préservé

L'assainissement collectif, un enjeu pour tous

Afin de répondre aux exigences de santé publique, de préserver le cadre de vie et de respecter l'environnement, une nouvelle réglementation sur la dépollution des eaux usées a été adoptée. Elle concerne les habitations qui ne peuvent être raccordées au réseau d'assainissement collectif.

Cette réglementation oblige les communes à mettre en place un service public d'assainissement non collectif dont l'objet est de contrôler l'installation d'assainissement non collectif de chaque habitation pour garantir son bon fonctionnement. La commune en a confiée l'exécution à la Société Eaux de Provence par délibération du conseil municipal.

Des experts à votre service

Un technicien des Eaux de Provence vous rendra visite sur rendez-vous pour étudier l'état de votre installation. Si elle n'est pas conforme aux nouvelles normes, il vous donnera des conseils pour améliorer son fonctionnement et la mettre en conformité. Si vous avez des questions, le service d'assainissement non collectif est à votre disposition pour vous répondre au 0810 457 457 (prix d'un appel local).

Le contrôle initial des installations

- ▶ Vous possédez déjà une installation d'assainissement non collectif?
 - un technicien prendra rendez-vous avec vous dans les prochains mois
 - il vous rendra visite pour évaluer votre installation
 - il rédigera et vous adressera un rapport évaluant l'impact de votre installation sur l'environnement
 - il vous indiquera si votre installation est conforme aux normes
- ▶ Vous construisez ou réhabilitez une installation d'assainissement non collectif?
 - un technicien étudie le projet de votre future installation à partir d'un dossier détaillé
 - une fois votre projet validé, vos travaux effectués et avant le remblaiement, le technicien contrôle la bonne exécution des ouvrages et vous serez assuré d'avoir une installation conforme.

Le contrôle de bon fonctionnement

- ▶ Après le contrôle initial, un technicien effectuera au moins une visite tous les 4 ans pour s'assurer que votre installation fonctionne bien : accumulation normale des boues, bon écoulement des eaux usées jusqu'aux drains.
- ▶ Durant cette période, n'oubliez pas d'effectuer une vidange de votre fosse. Récupérez auprès de votre entreprise un justificatif de cette vidange, que le technicien vous demandera. Conservez ce bordereau, preuve du bon entretien.

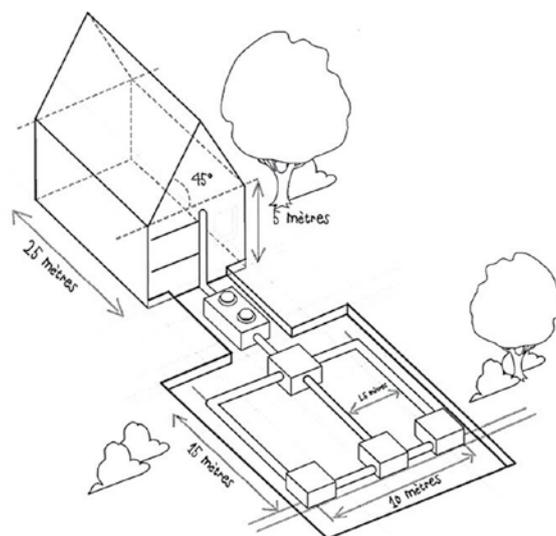
Le prix du service

Le service public de l'assainissement non collectif fait l'objet d'une redevance au même titre que ceux de l'eau potable et de l'assainissement collectif. Elle est adressée sur une facture distincte après l'intervention de l'agent.

Essayez!

Comparez votre installation à celle de l'illustration. Le système de traitement doit notamment être situé à :

- 3 m d'un arbre
- 3 m d'une clôture
- 35 m d'un puits
- 5 m de l'habitation



Comment ça marche?

Les eaux usées de votre habitation (sanitaires, lave-linge...) sont dépolluées par une fosse (prétraitement) et des drains dans le sol (traitement). À la sortie des drains, soit l'eau s'infiltré dans le sol, soit elle est rejetée en surface (ruisseau...). Cette forme de dépollution s'appelle l'assainissement non collectif.



Récupération des films agricoles usagés (FAU) à Saint-Martin de Crau

La filière de récupération des plastiques agricoles se met de nouveau en place. À partir du 13 avril 2010, vous pouvez apporter les FAU sur le site de Delta Recyclage à St Martin de Crau, à côté de la déchetterie municipale, tous les mardis et jeudis de 8h à 12h et de 14h à 17h.

ATTENTION AU NOUVEAU FONCTIONNEMENT

Vous devez demander à votre distributeur de plastiques (s'il est conventionné) une autorisation de dépôt que vous devrez présenter lors des apports de FAU sur le site de recyclage. Il vous adressera ensuite une facture de reprise selon les catégories de FAU.

CATÉGORIES DE PLASTIQUES AGRICOLES USAGÉS POUVANT ÊTRE DÉPOSÉS NE PAS MÉLANGER!

Bâches de serre	Film plastique épais (→ 120 µ) translucide utilisé pour la couverture des tunnels, y compris les parties enterrées
Plastiques clairs	Film plastique mince (25 – 80 µ) translucide utilisé pour la couverture des chenilles, solarisation, écran thermique
Paillages clairs	Film plastique mince (25 - 60 µ) translucide utilisé pour le paillage au sol des melons et courgettes
Paillages couleur et blanc	Film plastique mince (20 – 70 µ) noir ou blanc utilisé pour le paillage des salades ou hors sol

IMPÉRATIFS DE LIVRAISON

- ▶ Se munir de l'autorisation de dépôt fournie par le distributeur
- ▶ Bien séparer les différentes catégories de plastiques
- ▶ Les films doivent être débarrassés au maximum des déchets organiques
- ▶ Ne pas les enrouler sur des mandrins, plier les bâches de serre
- ▶ Pas de corps étrangers : palettes, bidons, sacs...

Tout dépôt de FAU non conforme sera refusé à l'entrée du site

EVACUATION DES AUTRES PLASTIQUES

Big bags, sacs d'engrais	Récupéré par les distributeurs lors des journées de récupération spécifiques. Plusieurs dates dans l'année (se renseigner auprès du distributeur ou de la Chambre d'agriculture)
Goutte à goutte jetable ou permanent	Filière de récupération existante, séparée des paillages. Livraison possible sur le site de Delta Recyclage à Arles (Les Ségonnaux, ZI Portuaire. Tél. : 04 90 52 09 10) Ne surtout pas mélanger avec les paillages !
Emballages de substrat HS	Filière de récupération pas encore en place. Se renseigner auprès des fournisseurs de substrat.
P 17	Pas de filière de recyclage. Récupération possible pour enfouissement. Ne surtout pas mélanger avec les paillages !

ANCIENS COMBATTANTS MAUSSANAIS

La Nation reconnaissante

Henri Baudin nous a quittés ... Le 11 novembre 2009, il s'était vu remettre la médaille de la Reconnaissance de la Nation pour s'être engagé, avec plusieurs volontaires maussanais, en août 1944 après le débarquement en Provence. C'est avec beaucoup d'émotion que Claude Debocq, enseigne de vaisseau 1^{re} classe honoraire, avait remis cette médaille au nom du gouvernement français en présence de M. le Maire et des conseillers municipaux ainsi que du Général Daniel Saint-Macary, du président des anciens combattants et victimes de guerre de la Vallée des Baux Jacques Dege, de Jeane Charlet du Souvenir français et des sapeurs-pompiers. M. le Maire et son conseil municipal adressent à sa famille et ses proches toute leur sympathie et compatissent à leur tristesse.

Trois Maussanais médaillés d'honneur du travail



M. le préfet et M. le Maire ont attribué la médaille du travail « Grand Or » pour ses 40 ans d'activité à Alexandre Wajs, ingénieur à Arcelor Mittal Méditerranée à Fos sur Mer, la médaille du travail « Or » à Philippe Viretto, électricien dans la même entreprise et la médaille du travail « Argent » à Dominique Piraveau, cariste à Logidis Comptoirs Modernes à

Salon de Provence. Le conseil municipal tient à féliciter cette promotion du 1^{er} janvier 2010 pour leur travail exemplaire au sein de leurs entreprises.

Mairie

De nouveaux horaires d'ouverture au public avec une plus grande amplitude ont été mis en place depuis le 19 avril dernier.

Votre mairie vous accueille désormais les lundis, mardis, jeudis, vendredis **de 8h à 12h** et **de 14h30 à 16h30** et les mercredis de **8h à 12h**.

Si vous avez connaissance de personnes ne recevant pas notre bulletin municipal, invitez les à se faire connaître en mairie. Nous référencerons leurs coordonnées pour leur adresser nos prochains numéros. Téléphoner au **04 90 54 30 06** ou écrire à **mairie-maussane-les-alpilles@wanadoo.fr**

Du neuf à la bibliothèque municipale!



Grâce aux passages du bibliobus et du médiabus, les 20 avril et 4 mai derniers, la bibliothèque municipale a pu renouveler son fonds d'ouvrages, de vidéos et de musiques. N'hésitez pas à venir consulter et emprunter ces nouveaux documents!

Par ailleurs, la municipalité a fait l'acquisition de mobilier complémentaire qui va nous permettre de doubler les bacs à albums ainsi que d'agrandir l'îlot des documentaires, tout ceci dans le but de vous offrir un meilleur confort dans vos choix de livres. Sur le site de la mairie, dans la rubrique « actus », vous verrez apparaître les dernières informations concernant la bibliothèque ainsi que nos coups de cœur.

Attention, les tarifs d'inscription ont été modifiés. L'inscription est gratuite pour :

- les habitants de Maussane-les-Alpilles,
- les enfants scolarisés à Maussane-les-Alpilles,
- le personnel communal, le personnel de gendarmerie, le personnel de la Sécurité civile, les enseignants situés dans la commune.

Une carte informatique est remise à chaque emprunteur moyennant une participation financière de 2€. Une cotisation annuelle de 16€ est demandée aux usagers extérieurs à la commune (cotisation par famille). Une caution de 50€ est nécessaire pour l'inscription des vacanciers (rendue au moment de leur départ).

INFORMATIONS : 04 90 54 54 27

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h

Jeudi et samedi de 10h à 12h

Nouveaux commerçants

La municipalité de Maussane-les-Alpilles souhaite la bienvenue à :

Vincent Richardot
Etoffes des Alpilles
Route de St Rémy
Tél. : 04 90 93 08 49

Antoine Carneiro
Chef cuisinier à domicile
Rue Charles Piquet
Tel 06 58 83 90 15
ou 04 90 96 00 19

SAINT-ÉLOI

Rendez-vous les 12 et 13 juin !



C'est avec grand plaisir que nous avons retrouvé le 10 avril dernier, lors de notre traditionnel apéro lunch, dans la salle Agora Alpilles, nos sympathisants, charretiers, tambourinaires, et autres personnes, ayant contribué à notre belle fête Saint-Eloi 2009. À cette occasion, nous avons parlé de notre prochaine fête qui aura lieu les 12 et 13 juin 2010 chez les frères Martin, qui nous font l'honneur de nous accueillir en tant que bayles.

Nous en avons aussi

profité pour solliciter les invités à prendre la carte de membre. Nous insistons sur le fait que le bénéfice réalisé grâce à cette vente, sert exclusivement à financer notre fête : groupe folklorique, colliers sarrasins, préparatifs du déjeuner... Cette carte coûte 8€ pour une personne et 15€ pour deux personnes. Elle reste en vente lors de notre passage dans le village pour le tour des commerçants et la vente des tickets de tombola, puis tout le week-end festif.

Nous rappelons également que nous sommes une association et que toute aide est la bienvenue. C'est ensemble que nous pourrons perpétuer nos traditions et faire vivre cette fête de la Saint-Éloi à Maussane-les-Alpilles.



PROGRAMME DE LA FÊTE Bayles 2010 : les frères Martin

VENDREDI 11 JUIN

- ▶ 10h : garniture de la charrette aux Ets Jean Martin - Zone Roquerousse
- ▶ 18h : garniture de la place de l'église

SAMEDI 12 JUIN

- ▶ 11h : présentation d'ateliers de coiffe sous l'égide de l'association « Les amis du Vieux Maussane »
- ▶ 15h : concours de boules place Henri Giraud Triplette à la mêlée, organisé par la Boule ovale de la Vallée des Baux. (licence obligatoire)
- ▶ 18h30 : présentation de la charrette au grand trot
- ▶ 19h30 : verre de l'amitié pour les charretiers et sympathisants
- ▶ 20h : apéritif-concert sur la place de l'église

DIMANCHE 13 JUIN

- ▶ 7h : petite messe aux Ets Jean Martin avec la participation des tambourinaires de la Vallée des Baux
- ▶ 8h : déjeuner des charretiers, sympathisants et sociétaires aux Ets Jean Martin
- ▶ 11h : défilé et bénédiction de la carreto ramado avec les harnachements sarrasins, les fouetteurs de Saint Rémy, le groupe folklorique, les demoiselles costumées, les gardians et la remorque des tout petits
- ▶ 12h : verre de l'amitié réservé aux charretiers et personnes costumées sur la place Henri Giraud

Jean-Claude Quilici

Sa palette et son cœur débordent de soleil !

L'année dernière, l'artiste le plus emblématique des Alpilles a célébré son jubilé avec la peinture. À notre tour, puisqu'il est proche de notre association, de le fêter...



Il y a quelques semaines, en me rendant chez Jean-Claude Quilici, dans son atelier très lumineux, à l'instar de ses tableaux, je l'ai trouvé quelque peu méditatif et malicieux : « Une grande rétrospective est dédiée à tous les artistes qui ont peint la Provence. En la parcourant, je me suis rendu compte que j'étais le seul vivant ! ». Et bien vivant même ! Et sa renommée a franchi allègrement, depuis des années, les frontières de notre pays ! En effet, de nombreuses expositions ont été organisées, tout d'abord en Europe, ensuite aux États-Unis, et maintenant, en Asie.

Sur le chevalet, le récit d'Edmond Charles-Roux : « Jean-Claude Quilici a fait de cet ouvrage un beau livre d'images »

Lorsque nous avons proposé une conférence sur le 150^e anniversaire de la parution de Mireille, de Frédéric Mistral, nous avons eu la chance d'avoir un double écrin pour cet événement : celui des Baux-de-Provence et les toiles de Jean-Claude Quilici qui étaient regroupées pour former un superbe hommage aux Alpilles. Il préparait, en même temps, une exposition pour Hong-Kong. Elle a eu lieu depuis. Avec un certain succès.

Ce n'est pas non plus un hasard si dans le top 4 de l'année 2009, son nom apparaissait, dans l'Express, à côté de celui de Zinédine Zidane! Cela ne l'empêche pas de continuer de vivre, très simplement, dans notre village, où il a choisi de s'installer avec toute sa petite famille.

Ce marseillais, de parents corses, a très tôt été attiré par le dessin. Ainsi a-t-il poursuivi des études aux Beaux-arts. Sa vocation prend racine dans l'admiration qu'il a éprouvée pour les grands peintres d'alors : « *Pierre Ambrogiani a été mon maître et, grâce à Antoine Serra et Yves Brayer, j'ai suivi leurs traces dans les Alpilles où le soleil s'épanouit si bien.* »

Pendant sa parenthèse normande, Jean-Claude Quilici n'est pas inspiré par « *cette lumière verte* ». Le Midi lui reste décidément chevillé au chevalet. C'est modestement qu'il a commencé sa carrière en travaillant dans un atelier d'encadrement dans la cité phocéenne. Sans doute est-ce de cette époque qu'il a gardé le goût du travail bien fait, cette discipline pour l'ordre (sauf pour son press-book) et la propreté quasi méticuleuse de son atelier spacieux et confortable : « *Tout Marseille a défilé là-bas pour que j'effectue des encadrements. Le coin que je réservais à ma peinture était bien caché au fond du magasin! Seuls mes meilleurs clients pouvaient l'entrevoir.* » À la fin, ils étaient tellement nombreux qu'il a abandonné cette activité d'artisan d'art. C'est grâce à ce métier qu'il a côtoyé des personnalités de tous les horizons. Comme, par exemple, Edmonde Charles-Roux : « *Eblouissante rencontre. Avec cette femme tout le monde ne peut qu'être humble tellement sa culture est vaste et sa personnalité forte!* »

Aussi, quand son éditeur a eu l'idée de réaliser un très beau livre avec les œuvres de Jean-Claude Quilici, c'est tout naturellement au prix Goncourt 1966 pour son roman *Oublier Palerme* que l'on a confié le soin d'écrire le texte. Cette collaboration fructueuse où la plume et les pinceaux se sont harmonieusement entremêlés a donné un superbe ouvrage *Amour de la Provence Jean-Claude Quilici*, par Edmonde Charles-Roux.

On peut y lire ce vibrant témoignage : « *Les particularités de notre région sont incorporées à ses œuvres, on serait presque tenté de dire qu'elles forment l'essentiel du matériau dont il use : le gris argent des rochers auxquels il sait donner leur sévérité et leur vraie consistance. Il a recours au noir profond pour traduire l'ombre provençale, celle des cyprès, celle coupante d'une falaise, bref l'ombre de tout ce qui est vertical et se dresse sur la beauté solaire de notre terre. Heureux Quilici qui porte partout avec lui les secrets de notre lumière qui capte ses messages et sait les interpréter pour nous. Heureux peintre dont la vision provençale est toute bourdonnante de ce que Colette appelait « le silence exaspéré » des cigales.* »

D'autres expositions vont encore se succéder. Egalement des projets. Le plus près : celui de l'affiche de la prochaine Feria du Riz d'Arles. En me raccompagnant, Jean-Claude Quilici me montre son dernier tableau. Il ne ressemble à aucun autre puisque il est consacré, non aux paysages de Provence ou d'ailleurs, mais à l'abstrait. C'est saisissant. Seul subsiste le bleu qui parsème toute son œuvre. Je lui ai promis de ne pas le dire. Pas de l'écrire...

Jean Esposito

Agenda

Vivent les mots

La Société de Lecture renoue avec ses séances de lecture! Après celle, très enlevée, des nouvelles d'Hermione Brayer en son musée des Baux-de-Provence, c'est autour d'un florilège de poésie choisi par André Bonnafos, l'écrivain bien connu des Alpilles. Un pur moment de bonheur, d'intelligence et d'émotion.

► lundi 31 mai à 18h30 à la salle municipale

Tous à vos pinceaux

La Société de Lecture, en collaboration avec la municipalité de Maussane, lance un concours de peinture ouvert aux artistes amateurs, doté de prix de valeur, avec un jury prestigieux.

► Renseignements et règlement à la bibliothèque au 04 90 54 54 27 (droit d'inscription 10 €)

Ils écrivent aussi

Nos membres aiment lire et... écrire! C'est le cas de Guy Lesoeurs qui signera, cet été, sa dernière biographie romancée « *Châtaigne et patchouli* », chez Delphine.

► le 17 juillet à la Maison de la Presse
Renseignements : 04 90 54 47 27

Egalement celui d'Antoine Lepinteur pour son polar haletant et psychologique « *Le cimetière des obsessions* », qui sera présent chez notre librairie préférée dès le 7 août.



Yves Lopez au milieu d'Antoine Lepinteur et Guy Lesoeurs, deux auteurs dans l'aventure de l'édition

Emotions garanties pour le premier et frissons pour le second.

Une chaîne ininterrompue



L'académicien René de Obaldia et Marc Galabru, le frère de l'acteur, entourent Gilles Rous.

Nathalie et Yves Lopez ont organisé et proposé un spectacle plein de peps pour le Maussanêthon en décembre dernier en compagnie d'Art Scénic. Gilles Rous était de la fête. Il a été aussi du côté de Montpellier puisque notre auteur-compositeur-interprète a participé, avec brio à une belle soirée en présence de nombreuses personnalités pour l'association « La Chaîne de l'Espoir », avec Mireille Darc comme marraine.

COMITÉ DE JUMELAGE MAUSSANE-LES-ALPILLES MONTOPOLI IN VAL D'ARNO

De l'Arno au Tibre !

« *Tutte le strade portano a Roma* ». Comprenez : « Tous les chemins mènent à Rome » ! Même s'il faut passer par Nice pour avoir un vol direct, du 16 au 20 juin, 30 membres du comité visiteront Rome. C'est notre grand projet pour cette année 2010 !

Pour continuer avec un proverbe, on peut dire à la quarantaine d'élèves qui suit l'un des trois cours hebdomadaires : « *Chi la dura la vince* » (« Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage ») et c'est ainsi que peu à peu, de plus en plus de personnes parviennent, avec plaisir, à s'exprimer en italien.

Par contre, il n'aura point été besoin de comprendre la langue de Dante pour assister au spectacle de « *Commedia dell'Arte* » et rire aux éclats, le samedi 29 mai, à 21h. Les neuf comédiens du « Teatro Zuccherò » se sont déchaînés pour nous divertir dans la plus pure tradition de la comédie italienne.



D'autres activités sont en gestation. Nous avons invité nos amis de Montopoli

à venir le dimanche 22 août pour le « Temps retrouvé » afin de présenter leur ville et leurs spécialités. Viendront-ils ?! Visites et conférences sont également au programme. Un atelier de cuisine italienne est également prévu. Regardez votre boîte à lettres pour courrier et courriel... Arrivederci !

La présidente
Maryse Autheman



ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE LA VALLÉE DES BAUX

Un geste de solidarité

Tout d'abord, nous tenons à remercier tous les donateurs qui ont participé aux dernières collectes. Le bilan de l'année 2009 est mitigé. Nous souhaitons, bien sûr, inscrire encore plus de donateurs dans la Vallée des Baux pour l'année 2010 et notamment des jeunes !

Notre plus grande satisfaction serait que toutes les familles, dont un membre a été soigné et guéri d'une maladie ou d'un accident grave, se mobilisent et viennent faire un don de sang, pour ne pas oublier. Nous devons être solidaires les uns avec les autres. Donner son sang, c'est aider la médecine à guérir et à sauver de nombreuses personnes. Aussi, nous comptons sur la générosité des donateurs bénévoles pour les prochaines collectes.

AGENDA

- ▶ **VENDREDI 5 NOVEMBRE**
DE 15H30 À 19H30 À LA SALLE MUNICIPALE
- ▶ **JEUDI 15 JUILLET**
DE 8H30 À 13H À LA SALLE FAVIER
- ▶ **JEUDI 12 AOÛT**
DE 8H30 À 13H À LA SALLE FAVIER

Venez donner un peu de votre temps et un peu de votre sang... Merci !

Le président
Gabriel Nadalin

AMICALE FNACA

Soyons les artisans de préservation de la paix...

Les membres de l'amicale FNACA de la Vallée des Baux ont tenu, le 19 mars, leur 39^e assemblée générale à Maussane-les-Alpilles. Les anciens combattants du conflit franco-algérien 1954-1962, auxquels s'étaient joints des autorités locales, le Souvenir Français et les Anciens Combattants 1939-1945, se sont rendus au cimetière du Paradou, puis Place Laugier de Monblan pour un dépôt de gerbes. À cette occasion, ils ont rendu hommage aux victimes civiles et militaires ainsi qu'à la mémoire de Jean-Louis Souve, natif des Alpilles et mort en Algérie en 1960.

Depuis 1963, ces anciens, aujourd'hui septuagénaires, rendent, à chaque 19 mars, jour du cessez-le-feu, hommage au sacrifice

de leurs compagnons d'armes, militaires de carrière, appelés du contingent, harkis, civils européens ou musulmans, ayant été impliqués dans cet affrontement.

Près de 30 000 morts, des disparus, 300 000 blessés, des familles déracinées... Tel est le lourd et tragique bilan de cette guerre survenue moins de dix ans après la seconde guerre mondiale. À nous, maintenant, de n'être que des artisans d'apaisement, de conciliation et de préservation de la paix pour les générations à venir.

René Arnaud

Un grand merci à tous !

C'est avec grand plaisir que je vous communique les chiffres du Téléthon 2009 : nous avons fait remonter à l'AFM la somme de 12 020€, et ceci grâce à la participation active de tous les commerçants de Maussane-les-Alpilles et des Baux-de-Provence ainsi que de tous les restaurateurs de la Vallée des Baux, qui depuis 1996 nous sont fidèles.



Un immense merci à vous tous, bénévoles, commerçants, artisans et sponsors. Sans vous, tout cela ne serait pas envisageable ! Notre loto du 22 novembre 2009 a remporté comme tous les ans un grand succès avec de très beaux lots et des

gagnants ravis !

Le repas dansant du 28 novembre 2009, avec au menu, une bonne choucroute et des desserts concoctés par toute l'équipe, animé par Michael Ordonovich, a rencontré un succès fou, avec la participation de 210 personnes ! Et là, je remercie de fond du cœur toute mon équipe qui a œuvré à la bonne réussite de cette soirée en se dévouant sans compter !

Pour la première fois, nous avons proposé une soirée « cabaret », animée par Yves Lopez de la Société de Lecture, avec le concours d'Art Scénic. Au programme : chansons, magie, sketches, avec la participation de Gilles Rous, auteur-compositeur-interprète et Lola, qui à notre grand regret, a été boudée alors que le spectacle était d'une grande qualité.

La brocante



Notre animation remporte un vif succès tout au long de l'année grâce à une bonne équipe de bénévoles. Mais, hélas, nous manquons cruellement de place. Je vous précise que le produit de la vente de

notre brocante nous permet d'autofinancer tous les lots de notre loto.

Nous sommes toujours à votre disposition tous les mardis de 17h30 à 18h30 et tous les jeudis matin de 10h à 12h pour recevoir linge ou vêtements en bon état et non démodés.

Et surtout, un grand merci à toute mon équipe de bénévoles, car sans son dévouement, nous n'aurions pu atteindre un tel chiffre. Sans oublier la municipalité qui a mis à notre disposition installations et locaux afin que toutes ces manifestations puissent se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

La présidente
Sylviane Jacques

Le resto du Téléthon

Tous les restaurateurs ont participé à cette animation en nous cuisinant de bons petits plats que nous avons vendus en portions, sous forme de self-service, ou à consommer sur place. Cette année, grâce à Gérard Moucadel, nous avons pu, à nouveau, proposer une soupe au pistou qui a été très appréciée, notamment par les



marcheurs au retour de la randonnée.

En 2009, pas de chèque voyage, mais des tableaux offerts gracieusement par Jean-Pierre Hebrard et Gérard Brossier. Les heureuses gagnantes sont Sylvanie Burghelle et Jacqueline Raynal.

Merci à nos amis les pompiers, qui depuis toujours nous soutiennent !

Merci à nos anciens d'avoir repris leur thé dansant !



Amicale des sapeurs pompiers de la Vallée des Baux



L'assemblée générale de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de la Vallée des Baux s'est tenue le 28 février dernier. La composition du bureau a été renouvelée :

- Emmanuelle Tual, présidente
- Luc Valentin, trésorier
- Quentin Llovera, trésorier adjoint
- David Granon, secrétaire
- Jean-Louis Bonaventure, responsable manifestations

Nous profitons de cette édition pour remercier vivement toute la population de l'accueil qu'elle nous a réservé lors de notre passage pour la distribution de notre calendrier 2010, ainsi que de sa grande générosité. Nous remercions également tous les annonceurs qui nous ont aidés dans la réalisation de ce dernier. Nous invitons les commerçants, qui souhaiteraient y figurer pour 2011, à prendre contact avec le bureau de l'Amicale, ou par mail à l'adresse : spv.vdb@wanadoo.fr

Cette année, nous tiendrons un stand au profit de « l'Œuvre des Pupilles » lors de la grande journée champêtre qui se déroulera le dimanche 6 juin à Pélissanne. Le but de cette association est d'assurer, durant toute l'année, de nombreuses missions et notamment de redonner le sourire, l'espoir et le bonheur aux enfants dont l'existence a été bouleversée par la perte d'un parent.



En famille, seul, entre amis... N'hésitez pas à venir partager, avec les enfants, des moments de joie, de plaisir, dans la bonne humeur!

Merci d'avance pour les enfants.

Afin de mieux nous connaître, nous vous invitons à rendre sur notre site internet : www.cisvalleedesbaux.com

La présidente
Emmanuelle Tual

ASSOCIATION LA SOUSTO Egayer le quotidien de nos retraités

La Sousto, association liée à la maison de retraite publique de la Vallée des Baux à Maussane, mène des actions en faveur des résidents afin de les divertir, de les maintenir dans des liens sociaux, notamment par des contacts avec



la vie du village. Ainsi, les membres bénévoles de l'association organisent des jeux, des loteries, participent aux vide-greniers et aux différentes festivités du village.

À cette fin, nous accueillons toutes les bonnes volontés qui pourraient apporter leur soutien sous toutes les formes : idées, dons, participation active...

Vous pouvez devenir membre de l'association la Sousto qui met en vente des cartes d'adhérent dont la cotisation annuelle est de 5 €. Pour tout renseignement, contacter les animatrices de la maison de retraite au 04 90 54 58 00.

ASSOCIATION ADMR Changement de locaux!

L'association se porte bien mais nous devons rester vigilants car, depuis quelque temps, la concurrence est rude. Dans le département des Bouches-du-Rhône, il y a actuellement 500 associations d'aide à domicile qui se sont implantées.

Nos 20 salariées travaillent toujours avec autant de professionnalisme. Nous essayons, d'ailleurs, de faire une réunion de travail par trimestre, de façon à faire remonter tout ce qui pourrait poser des problèmes. Je les remercie pour leur compréhension.

Nos 85 bénéficiaires comptent sur nous et le dévouement de chacune d'entre-nous. Nous faisons, dès que notre emploi du temps le permet, des visites à domicile pour savoir si tout se passe bien. Si quelques personnes ont un peu de temps disponible, elles seront les bienvenues dans l'association qui cherche désespérément des bénévoles. D'avance merci.

Concernant notre nouveau service de garde d'enfants à domicile, une quinzaine d'enfants est inscrite. Les familles, qui avaient prévu un mode de garde en début d'année, ne devraient concrétiser leur demande qu'au moment des vacances. Sachez que nous sommes prêts à vous accueillir avec beaucoup de souplesse afin de satisfaire au mieux vos besoins.

Nous commençons à être un peu à l'étroit dans nos locaux, aussi je profite de cette tribune pour remercier M. le maire, en mon nom personnel, et au nom du conseil d'administration, de nous avoir offert la possibilité d'emménager dans le local à côté, plus grand et rénové. Encore un grand merci au nom de l'ADMR.

La Présidente
Christiane Molina

ASSOCIATION DES PARENTS ET ENFANTS DE MAUSSANE

Rejoignez-nous !



Fondée en 1984, l'Association des parents et enfants de Maussane (APEMA) a pour but de prolonger la vie scolaire par des activités culturelles de loisirs d'éveil, de sport. Cette année, l'association propose, aux enfants, des stages multisports et des cours d'anglais. Pour la première fois, l'APEMA n'a malheureusement pas pu organiser la fête de carnaval

faute de membres suffisamment nombreux pour encadrer cette activité qui plaît pourtant beaucoup aux enfants, et qui apporte un peu d'animation dans le village. Donc pas de défilé ni de goûter pour les enfants...

Le traditionnel défilé d'Halloween a eu lieu dans les rues du village le 7 novembre 2009 et le jury a récompensé les déguisements et les maquillages les plus originaux, en offrant des bons d'achat « Cultura » et des places de cinéma, photos à l'appui !



À l'occasion du Téléthon en décembre dernier, l'APEMA a collecté une somme de 712 € grâce à la vente du blé de la sainte Barbe chez les commerçants du village, que nous remercions d'ailleurs pour leur collaboration.

Pour fêter Noël, l'APEMA a offert, comme ces dernières années, une séance de cinéma à tous les enfants de l'école primaire et aux grandes sections de maternelle. Après la séance, le Père Noël est venu rejoindre une centaine d'enfants au cinéma de Fontvieille pendant le goûter offert par l'APEMA. Notre loto du 24 janvier a été, comme toujours, un succès et permettra de financer une partie des activités au bénéfice des enfants.

L'assemblée générale annuelle de l'association s'est réunie le 26 février 2010 et notre président, Nicolas Barbier, a été réélu. Deux membres ont quitté le bureau et il est urgent que les parents se mobilisent pour la survie de l'APEMA qui a besoin de nouveaux membres afin de continuer à organiser toutes les activités et manifestations au profit des enfants du village.

Pour les personnes intéressées, merci de vous faire connaître auprès :

- du président, Nicolas Barbier, au 06 12 24 08 25
- ou de la secrétaire, Isabelle Achard, au 06 82 05 28 88

Nous vous donnons rendez-vous et vous espérons nombreux pour le vide-grenier de printemps qui aura lieu le dimanche 20 juin sur la place Laugier de Monblan.

La secrétaire
Isabelle Achard

SHINTAIKAN KARATE-DO LES ALPILLES

Les filles à l'honneur !



Cinq filles ont participé à la coupe Chowa, le 28 mars, à Rivesaltes. Plus de 80 enfants de moins de 15 ans étaient alignés dans les différentes catégories.

Dans la catégorie Pupilles, Julie Brechon remporte la 2^e place, suivie de Lola Rosa, qui monte sur la 3^e marche du podium. En minimes, le club est représenté par Cloé Brechon et Mathilde Bertrand. Toutes les deux remportent la 3^e place.

Charline Blanc, dans la catégorie des benjamines, rate de peu le podium. Elle se rattrape en équipe avec ses deux partenaires Julie Brechon et Lola Rosa en remportant la 1^{re} place. Bravo à toutes ces filles !



Maître Mizuguchi Hirofumi à Maussane

Invité par Sensei Kamel Grairia, maître Mizuguchi Hirofumi, 9^e dan de karaté-do Shito-Ryu, assistant de maître Mabuni Kenei, 10^e dan, gardien de la tradition et de l'école, était à Maussane-les-Alpilles du 10 au 25 mai. Shihan Mizuguchi a d'ailleurs dirigé plusieurs entraînements.

La pratique du karaté est ouverte et accessible à tous : enfants, adolescents, adultes de tous âges, hommes et femmes.

Pour tout renseignement,
contactez le 04 90 54 43 48 ou 06 22 20 28 45
Mail : shitoryu.alpilles@free.fr
Site : <http://shitoryu.alpilles.free.fr>



LE COIN DES ASSOCIATIONS

CLUB TAURIN DE LA VALLÉE DES BAUX

Pas de répit pour le CTVB!

On pourrait penser que la période hivernale est, pour les clubs taurins, une saison où il ne se passe quasiment rien. Le CTVB n'échappe pas à ce sentiment. Or, c'est justement à cette période que le CTVB parachève la préparation de sa saison à venir. Ainsi, le calendrier, déjà établi depuis plusieurs mois, se concrétise par la finalisation du programme, aussi bien au niveau des manades pour le choix des taureaux, que des raseteurs. C'est aussi la période durant laquelle le club a organisé ses lotos. Cette année, le CTVB a innové en faisant deux lotos qui ont remporté un franc succès. Merci encore à tous ceux qui nous ont aidés. Commerçants, artisans, agriculteurs... Sans vous oublier, chers amis aficionados, qui êtes venus si nombreux!

Début février, nous avons eu la galette des rois à la salle Favier. Cette manifestation conviviale a permis de voir bon nombre de films sur les traditions camarguaises qui sont à mettre à l'actif de René Coudert. Lors de cet après-midi, le CTVB a mis à l'honneur ses plus anciens aficionados, avec pour remerciement, une entrée gratuite permanente aux arènes ainsi qu'un diplôme d'honneur. Un

diplôme a également été remis à M. le Maire pour le soutien sans faille de la municipalité apporté au CTVB. Seul petit bémol : la faible assistance lors de cette réunion.

Comme vous le voyez, le CTVB ne reste pas inactif. Soyez certains qu'il est déjà en ordre de marche pour la saison 2010. Que le calendrier ci-dessus vous prouve que notre ambition affichée lors de l'assemblée générale n'était pas feinte et que nous ferons tout pour avoir et réussir une bonne et belle temporada. À Ben Leu sur les gradins. Sans oublier les traditionnelles journées des 14 juillet et 15 août, la soirée camarguaise du 13 juillet ainsi que plusieurs abrivado...

Le président
Daniel Molina



Samedi 26 juin - 21h30 : course de Tau
Samedi 3 juillet - 21h30 : taureaux jeunes
Samedi 10 juillet - 17h : vaches cocardières
Lundi 12 juillet - 21h30 : course de Tau
Samedi 17 juillet - 21h30 : toro piscine
Samedi 24 juillet - 21h30 : taureaux jeunes
Samedi 7 août - 17h : course de Tau
Samedi 14 août - 17h : course à l'avenir
Samedi 21 août - 21h : taureaux jeunes

CLUB DE TENNIS

Bravo à nos Maussanaises!



Un petit mot simple mais qui veut dire beaucoup de choses à nos tennismen, championnes! Et oui, pour la deuxième année consécutive, nos Maussanaises, Marion Hardy, Caroline Conte, Michèle Caffoz, Christiane Zaffaroni (Capt), Dorothée Martin, Emilie Josse, Denise Berard, Cécile Givausan, Isabelle Pelissier, ont fini 1^{ères} de leur poule et montent, l'année prochaine, en régionale 3. La force de cette équipe est simple : l'amitié!

Notre tournoi Open et Vétérans a connu un grand succès et a proposé au public de très beaux matchs. Nous remercions notre président et juge arbitre, Pierre Hardy, ainsi

que son équipe de choc, pour avoir fini ce tournoi en temps et en heure ainsi que pour tous les efforts qu'ils ont fournis afin que les compétiteurs jouent dans les meilleures conditions.

Comme chaque saison, notre tournoi est accompagné de sa « bourride », qui a rassemblé beaucoup de monde, dans une très bonne ambiance. Notre tournoi de double homme, femme et mixte s'est lui aussi très bien déroulé.

Notre saison se clôturera par notre tournoi inter-écoles durant le mois de juin. Les finales de l'inter-écoles, la remise des diplômes, ainsi qu'un goûter, sera offert à tous les enfants de l'école de tennis le mercredi 16 juin.

Durant l'été, le tennis club maussanais sera ouvert. La réservation des terrains se fera auprès du tabac, en face de la mairie. Nous vous proposons des stages et des cours individuels pour enfants et adultes.

Les inscriptions pour 2011 pourront avoir lieu lors du forum des associations, le 11 septembre, et au club, les mercredis et samedis suivants.

Pour toute inscription ou renseignement pour les stages et cours individuels, contactez le 06 18 18 26 96 ou le 06 14 40 82 70.

CLUB DE BRIDGE

De bons résultats pour nos équipes

Cette année, des joueurs de notre club ont participé à diverses compétitions régionales, et ce, avec des résultats très honorables :

- En promotion par paires mixtes, quatre équipes ont été engagées, dont deux ont accédé à la poule finale.
- Deux équipes se sont inscrites en promotion par paires dames.
- Sur les cinq équipes participant à la promotion par paires open, quatre sont arrivées en demi-finale du comité Provence et une en finale.
- En match par quatre, sur quatre équipes engagées, deux ont accédé à la finale de ligue open et une joue encore les finales en région PACA.
- Enfin, les finales Espérance sont en cours : une paire et une quadrette de notre club sont encore en lice.

Bref, notre club se porte de mieux en mieux et la salle municipale sert de cadre à des tournois animés, dans une ambiance conviviale, même si le silence est de règle pendant le jeu. Si le cœur vous en dit, nous sommes à la disposition des personnes qui désirent s'initier à ce jeu passionnant, ou se remettre « dans le coup » pour les anciens joueurs.



MEMOIRE DE MAUSSANE

Emma Teissier (1867-1944), la belle Fortunette des Baux (2^e partie)

Fortunette, la muse des félibres

La rencontre d'Emma avec le félibre Paul Mariéton sur le quai de la gare de Lunel va marquer une étape décisive dans la vie de la belle maussanaise. Alors que le train transportant le président Carnot qui se rendait aux célébrations de la Sainte-Estelle (fête chère aux félibres) fait une halte à Lunel, Mariéton, chancelier du Félibrige, remarque la jeune beauté et en particulier « l'arôme fin et sauvage de cette fleur de race ». Arrivés à Montpellier, lui et les autres félibres partent à sa recherche et la trouvent également dans la gare. Leur volonté est de faire d'elle leur muse, l'incarnation de la beauté provençale. Et voilà comment, dans la même journée, Emma se retrouve au bras du grand Frédéric Mistral comme reine de la fête, tout en étant pourtant parfaitement inconnue du poète. Dans la foule, on entendra des cris à son passage : « Madame Mistral ». Le soir même, lors d'un repas avec Mistral et Mariéton, la jeune fille est baptisée « Fortunette », en référence à la Fortunette que Mistral dépeint dans *Calendau*.

Le lendemain soir, à l'occasion du banquet de Sainte-Estelle auquel assistent entre autres Roumanille et Mistral mais aussi des représentants des grandes universités de lettres d'Europe, Fortunette demande à chanter. Après un petit discours dans lequel elle affirme être Mireille, elle entonne plusieurs airs, notamment ceux du félibre du Paradou, Charloun Rieu : « Lou Moulin d'Oli » et « L'Oulivarello ».

Une beauté dérangement

Dès ce repas chantant, Fortunette va provoquer chez ses spectateurs des réactions très opposées. Les hommes sont dans l'ensemble conquis par le charme et la fraîcheur provençale de la belle maussanaise. Mais dans le même temps, leurs épouses sont scandalisées et quittent massivement les salles où elle apparaît. Les félibres sont troublés par les réactions hostiles et mettent Fortunette à l'écart des fêtes suivantes. C'est à l'occasion de la Sainte-Estelle de 1892, organisée aux Baux, que réapparaît Emma « Fortunette ». Sur la fin du banquet, alors que beaucoup d'Arlésiennes se pressent autour des tables, Mariéton reçoit un billet qu'il fait passer à

Mistral, sur lequel on lit ces mots : « Puisque Fortunette n'est pas digne de s'asseoir à la table des poètes, ne peut-elle pas servir les poètes ? Elle voudrait passer le vin de la Coupo Santo. » « Brave Fortunette. Mais oui, qu'elle vienne ! », s'écrie le maître. On ne l'a pas oubliée. Fortunette revient donc dans le giron des félibres en servant, comme une humble domestique, mais avec l'allure fière qui est la sienne.

Après le repas, Mistral l'invite à chanter. Fortunette monte sur la table et entonne trois airs de Charloun. La soirée achevée, Paul Arène, conquis comme tous les autres hommes, souhaite revenir dans la voiture de Fortunette, mais celle-ci préfère rentrer avec deux dames de l'assistance. Le surlendemain, le scandale éclate : les journaux rendent compte du banquet. Mariéton est accusé d'avoir fait « la plus grande injure qui se puisse faire à une femme honnête et à un homme de bien, à tous ces braves gens à qui l'on aurait imposé la vue obscène de cette créature scandaleuse. Quelle honte ! »

Voyant la situation se dégrader et la bonne réputation du félibrige en pâtir, Mistral prend une mesure drastique. En juin 1892, il conseille à Fortunette de quitter Avignon. Ce qu'elle accepte de faire. Au mois d'octobre, elle entre à l'Alcazar de Marseille sur la recommandation du félibre Auguste Marin. Elle y exercera ses talents de chanteuse, y entonnant une ribambelle de chansons en provençal. Outre sa beauté, on lui reconnaît aussi une fort jolie voix. Elle ira aussi jusqu'à Barcelone, en Espagne, chanter les mêmes airs. La presse ibérique publiera un portrait d'elle. Mais le destin de la belle Maussanaise est loin d'être scellé et de nouveaux rebondissements vont la propulser sur la scène internationale.



Jean-Marie Desbois

PÊLE-MÊLE

CARTE DE FRANCE



Pose des dernières pierres et inauguration - mars



Une partie du conseil municipal, les compagnons, carriers et M^{me} et M. Souveton - mars

COMMÉMORATION



© G. Convée

Journée nationale déportation - avril

PLACE AUX ARTS !



STAGE DE SPORTS ENTRAIDE



Stages sportifs pour les seniors - avril



PHOTOS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



Église et place aujourd'hui



Place Laugier de Monblan aujourd'hui



Coll. JM Desbois

Église de Maussane jadis

La fontaine au temps jadis



La fontaine aujourd'hui



Dans les années 1900, la place sans le monument aux morts

Coll. JM Desbois

SALLE AGORA - ALPILLES



Quartet de jazz New Orleans Tom Sawyer and Co - mai



Couple ouvert à deux battants - mai



Les Chevaliers du fiel salle Agora comble - mars



Concert Miguel-Angel Estrella - avril



De juin à fin août

- ▲ organisé par la municipalité de Maussane
- organisé par le club taurin de la vallée des Baux
- organisé par la Boule ovale de la vallée des Baux
- ▼ organisé par les Fines Gaules de la vallée des Baux

Place aux Arts ▲

Place Laugier de Monblan, vendredi de 11h à la tombée de la nuit

DIMANCHE 6 JUIN

Pique nique «à la bonne franquette» ▲

Espace Benjamin Priaulet

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 JUIN

Carreto Ramado

Av. Vallée des Baux

organisé par la société de saint Éloi

LUNDI 21 JUIN

Fête de la Musique ▲

Place Laugier de Monblan

MERCREDI 23 JUIN

Feux de la Saint-Jean organisé par les

Amoureux du vieux Maussane

SAMEDI 26 JUIN

Course de Tau (taureau) ■

Arènes à 21h30

SAMEDI 3 JUILLET

Course de taureaux jeunes et

Course avec l'Ecole taurine de Saint-

Rémy-de-Provence ■

Arènes à 21h30

DIMANCHE 4 JUILLET

Concert « My GG Generation » ▲

Salle Agora Alpilles

SAMEDI 10 JUILLET

Course de Vaches Cocardières ■

Arènes à 17h

DIMANCHE 11 JUILLET

Concours de Boules officiel ●

Place H. Giraud

12 AU 18 JUILLET

Salon des Créateurs ▲

Salle municipale de 10h à 18h

LUNDI 12 JUILLET

Course de Tau (taureau) ■

Arènes à 21h30

MARDI 13 JUILLET

Concours de pêche pour enfants ▼

Canal espace Agora

Concours de boules sociétaires choisis 2

joueurs 3 boules ●

Place H. Giraud

Abrivado ■

Av. Vallée des Baux à 18h30

Soirée Camarguaise ■

Arènes à 21h30

MARDI 13 JUILLET

Animation musicale ▲

Place église à 12h, 19h et 21h30

Feu d'artifice ▲

Arènes à 23h

MERCREDI 14 JUILLET

Concours de Boules pour enfants ●

Place H. Giraud à 10h

Abrivado ■

Av. Vallée des Baux à 11h30

Bœuf Gardian (repas populaire) ■

Place église à 13h

Toro Piscine ■

Arènes à 17h

Animation musicale ▲

Place église à 12h, 19h et 21h30

JEUDI 15 JUILLET

Concours de boules ●

promotion à la mêlée 3 joueurs 2 boules

Place H. Giraud

SAMEDI 17 JUILLET

Toro Piscine ■

Arènes à 21h30

SAMEDI 24 JUILLET

Course de taureaux jeunes ■

et course avec l'Ecole Taurine de Saint-Remy-de-Provence

Arènes à 21h30

DU 26 JUILLET AU 1^{ER} AOÛT

Exposition Violaine Blanchet ▲

Espace Galerie, Place Laugier

DU 26 JUILLET AU 15 AOÛT

Exposition Goro ▲

Salle municipale

DU 2 AU 8 AOÛT

Exposition Colette Talibon ▲

Espace Galerie, Place Laugier

SAMEDI 7 AOÛT

Course de Tau ■

Arènes à 17h

Fête votive d'août

JEUDI 12 AOÛT

Course de trottinettes enfants

Centre village à 11h30

organisé par la FNACA

Concours de boules officiel ●

« Prix de la ville de Maussane » à la mêlée

3 joueurs 2 boules

Place H. Giraud

Animation musicale ▲

Place église à 12h, 19h et 21h30

VENDREDI 13 AOÛT

Concours de pêche pour enfants ▼

Canal espace Agora

Abrivado ■

Av. Vallée des Baux à 11h30

VENDREDI 13 AOÛT

Animation musicale ▲

Place église à 12h, 19h et 21h30

SAMEDI 14 AOÛT

Concours de boules vétérans ●

à la mêlée 3 joueurs 2 boules

Place H. Giraud

Course à l'avenir ■

Arènes à 17h

Animation musicale ▲

Place église à 12h, 19h et 21h30

DIMANCHE 15 AOÛT

Jeux d'enfants

Place église à 10h30

organisé par l'APEMA

Abrivado ■

Av. Vallée des Baux à 11h30

Aïoli (repas populaire)

Place église à 13h00

organisé par l'ESVB

Concours de boule ●

à la mêlée 3 joueurs 2 boules

Place H. Giraud

Animation musicale ▲

Place église à 12h, 19h et 21h30

Toro Piscine ■

Arènes à 17h

LUNDI 16 AOÛT

Concours de boules officiel ●

« Vote de Maussane » à la mêlée

3 joueurs 2 boules

Place H. Giraud

VENDREDI 20 AOÛT

Théâtre de rue ▲

« Homme et galant homme »

par la troupe de L'Homme en Noir

Place église, fin d'après-midi

SAMEDI 21 AOÛT

Course de taureaux jeunes et course de l'École Taurine ■

Arènes à 21h30

DIMANCHE 22 AOÛT

Fête du « temps retrouvé » ▲

Av. Vallée des Baux, Place église

SAMEDI 28 AOÛT

Concours de boules officiel ●

« Vote de Paradou » à la mêlée 3 joueurs

2 boules

Place H. Giraud

DIMANCHE 29 AOÛT

Foire à la Brocante

organisé par Au bon vieux temps

Place H. Giraud

Place H. Giraud

Informations données sous réserve d'éventuels changements des organisateurs, qui n'engage pas le diffuseur de ce programme

ÉTAT CIVIL

naissances

OLARTE Y ROMAN Flavio Jean Régis, 06.11.09
TOMAKA-WEINEL Auguste Honoré, 13.11.09
MALFATTI Amandine, 27.11.09
CALLET Paola Maria Isabel, 08.12.09
ROLLER Vincent Dylan, 11.12.09
OLIVE-ARSAC Thyméo Marius Jacques, 05.02.10
GAIO Lou Candice Anna, 11.03.10
WAROQUIER Nathan Michel Gérard, 13.03.10
LEGENDRE Enzo, 15.03.10
CANUEL Charline Nadine Danielle, 25.03.10
HAIRION IACOVELLA Romane Angelina, Francisca, Madeleine, 01.04.10

mariages

BOURGIN Dominique Roger Louis et GRESSARD Jaqueline Solange, 13.02.10

décès

AUDON Adrienne Jeanne, 19.11.09
GRENIER Christiane Jacqueline Juliette veuve SALVA, 13.11.09
BERSANO Domenica veuve BONO, 21.11.09
PRIAULET Pierre Ange, 22.11.09
BLUM Jacques Denis Benjamin, 22.11.09

PINEL Cécile Marie Odile épouse MARGUERITE, 14.01.10
BAUDIN Henri Marie Joseph, 25.01.10
DESCHAMPS Yvonne Virginie Julie veuve DESCOLLAZ, 28.01.10
OLSSON Roland Noël Louis, 29.01.10
SICARD Roger Marius, 13.02.10
BERTRAND Claude Louis Maurice Jean, 30.01.10
SERRA BALANA Albert Michel José, 29.01.10
GUIGUE Claudinette Elise, 01.02.10
PAULET Thierry Charles, 05.02.10
COUDERT Juliette Françoise, 07.02.10
ROSA Miguel, 17.02.10
GONTIER Jean Louis, 21.02.10
CESTIER Maurice Jean Edouard, 23.02.10
GOMEZ PINDADO Juan, 22.02.10
BONO Adeline Madalena veuve GAROPPO, 02.03.10
DIACOMINAS Virginie veuve PUJO-PAY, 13.03.10
LEROUX Henriette Marie Louise, 11.03.10
GARIDEL Marie Rose Juliette veuve PERNIX, 11.03.10
GONFOND René Alexis, 15.03.10
LARMANDE Yvonne Berthe Marie épouse BOURRELLY, 25.03.10
PISTOLESI Roméo, 28.03.10
CAPECCHI Doretta veuve CROS, 09.04.10
BATTAGLIA Marie veuve TRONCHIN, 15.04.10
MAILLAND-BARON Eugénie veuve MICHAUD, 30.04.10

NUMÉROS UTILES

MAIRIE 04.90.54.30.06
ÉCOLE PRIMAIRE 04.90.54.41.73
ÉCOLE MATERNELLE 04.90.54.51.09
CASERNE DES POMPIERS 04.90.54.44.34
GENDARMERIE DES BAUX 04.90.54.34.91
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE 04.90.54.54.27
CRÈCHE HALTE GARDERIE 04.90.54.43.66
MAISON DE RETRAITE 04.90.54.58.00
PAROISSE 04.90.54.30.23
LA POSTE 3631
TRÉSOR PUBLIC 04.90.54.32.13
CRÉDIT AGRICOLE 0892 892 222
MAISON DU TOURISME 04.90.54.33.60
CAMPING MUNICIPAL 04.90.54.33.60
EDF 0810 333 584
HÔPITAL J. IMBERT ARLES 04.90.49.29.29

AMBULANCES

« LA VALLÉE DES BAUX » 04.90.54.20.20

MÉDECINS

D^R GRIMALDI-PICANDET 06.14.19.76.77
D^R MONIQUET 04.90.54.42.32
D^R MOURET / DR THOMASSIN 04.90.54.30.02
D^R PAPALÉONIDAS 04.90.54.32.46

PHARMACIE

M. PFISTER 04.90.54.30.40

INFIRMIÈRES

M^{ME} AUDIFFREN (DOMICILE) 04.90.54.73.63
M^{ME} COSTE 04.90.54.44.47
M^{ME} NAVA (DOMICILE) 04.90.54.37.14
M^{ME} ADJAMI 06.29.02.51.30

CABINET DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

M^{MES} DUREAU ET SCHMALFUS 04.90.97.16.91

CHIRURGIENS DENTISTES

M^{LE} COMTE MOLLARD 04.90.54.20.28
M. JULLIEN 04.90.54.48.56

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

M^{ME} ISABELLE WOLKOWSKY 06.23.77.87.89

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. GARRIDO 04.90.54.48.43
M^{ME} MOUCADEL 04.90.54.57.69
M. RIOU 04.90.54.47.17
M^{ME} BARBIER 04.90.93.01.16

OSTÉOPATHE

M. GAIDE-CHEVRONNAVY 04.90.43.30.98

NOURRICE AGRÉÉE

M^{ME} PLUTA 04.90.54.36.25
M^{ME} DO DINH BOC 04.90.93.01.47

CLINIQUES

PAOLI, ARLES 04.90.99.34.00
JEANNE D'ARC, ARLES 04.90.99.32.32

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

D^{RS} GARCIA & DELAFON 04.90.54.37.58
SPA 04.90.54.60.86

TAXI

PATRICE PHILIBERT 06.07.23.31.69

CENTRE ANTI POISON

SOS DROGUE INTERNATIONAL 0800 05 88 88
SOS FEMMES BATTUES 04.91.24.61.50
ENFANCE MALTRAITÉE 119

EAUX DE PROVENCE

(EX-SEERC) URGENCE 0810 757 757
SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 0810 457 457

DÉCHETTERIE

04.90.54.54.20

FESTIVITÉS ANNUELLES

MARCHÉS, FOIRES & BROCANTES

TOUS LES JEUDIS
MARCHÉ

DERNIER DIMANCHE DE MARS
BROCANTE

MAI
VIDE-GRENIER

ORGANISÉ PAR L'APEMA

2ÈME WEEK-END DE JUIN
FÊTE DE LA SAINT-ÉLOI

DÉFILÉ DE LA CARRETO RAMADO

2 JOURS AUTOUR DU 14 JUILLET
**FÊTE DU CLUB TAURIN
ET FÊTE NATIONALE**

SOIRÉES ET FEU D'ARTIFICE

OFFERTS PAR LA MUNICIPALITÉ,

BŒUF GARDIAN,

COURSES DE TAUREAUX, ABRIVADO

ORGANISÉS PAR LE CTVB

4 JOURS AUTOUR DU 15 AOÛT
FÊTE VOTIVE

ANIMATIONS MUSICALES,
BALS ORGANISÉS PAR LA MUNICIPALITÉ,
ABRIVADO, COURSES DE TAUREAUX,
AÏOLI ORGANISÉ PAR L'ESVB,
CONCOURS DE BOULES

4^E DIMANCHE D'AOÛT
LE TEMPS RETROUVÉ

VIEUX MÉTIERS, MARCHÉ D'ARTISANS
ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ

MI-MAI À MI-SEPTEMBRE
TOUS LES VENDREDIS
PLACE AUX ARTS

ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ

SEPTEMBRE
VIDE GRENIER

ORGANISÉ PAR L'APEMA